https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6432



Fiches syndicales de suivi inter 2023

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Carrières - Mutations 2024 - Archives Mutations des années antérieures (pour mémoire) - Mutations 2023 -



Publication date: jeudi 17 novembre 2022

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Copyright © SNES Dijon Page 1/2

À qui renvoyer ma fiche de suivi?

Seules les fiches PDF seront à renvoyer. La fiche générée via le calculateur de barèmes sera transmise automatiquement à votre section académique SNES-FSU. Quel que soit le type de fiche de suivi que vous utilisez, pensez à la compléter en envoyant une copie de votre dossier de confirmation de participation à votre section académique au moment où vous le remettez à votre chef d'établissement. Si vous participez à plusieurs types de mouvement, pensez à retourner au SNES-FSU une fiche syndicale de suivi par type de mouvement. la fiche de suivi pour le mouvement interacadémique général



La fiche syndicale de suivi pour le mouvement général est à retourner à la section académique SNES-FSU dont vous dépendez actuellement (le secteur Hors-de-France du SNES si vous êtes en réintégration). Les coordonnées des sections académiques et du secteur Hors-de-France SNES-FSU sont <u>ici</u>.

Pour les autres fiches syndicales voir sur le site national.

Copyright © SNES Dijon Page 2/2